



Conseil communal
Le bureau

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 20 novembre 2019

sous la Présidence de Monsieur Robin Carnello

Préavis N°13-2019 Renouvellement du logiciel pour la gestion du cadastre électrique et du réseau fibre optique
Crédit demandé CHF 220'000.00

Le Conseil communal de Pully

vu le préavis municipal N° 13-2019 du 2 octobre 2019,

vu le rapport de la Commission désignée à cet effet,

décide

1. d'adopter le projet de renouvellement du logiciel pour la gestion du cadastre électrique et du réseau fibre optique ;
2. d'allouer à la Municipalité un crédit de CHF 220'000.00 TTC, montant à prélever tout ou partie sur les disponibilités de la bourse communale ;
3. d'autoriser la Municipalité à recourir, si nécessaire, à l'emprunt pour le solde à souscrire aux meilleures conditions du marché ;
4. d'autoriser la Municipalité à procéder à l'amortissement de cette dépense par annuités égales sur 5 ans au maximum, soit la somme de CHF 220'000.00.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président

Robin CARNELLO



Le secrétaire

Bernard MONTAVON

Pully, le 20 novembre 2019